



République Française
Département d'INDRE-ET-LOIRE
Arrondissement de LOCHES
Canton d'AMBOISE

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

31 AOUT 2022

Conseillers	en exercice :	9
	présents :	9
	excusés ayant transmis un pouvoir :	0
	votants :	9

le quorum étant atteint, les Conseillers peuvent délibérer valablement

L'an deux mil vingt deux, le trente et un AOUT à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Souvigny-de-Touraine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Frédéric SAROUILLE.

- **Présents (9):** Mmes Martine THEVENIN, Françoise JEANNE, Christelle PIECHATA, Nathalie VACCHER, Claudia DESGARDINS, Francine DE ALMEIDA, MM. Frédéric SAROUILLE, Armel JOUBERT, Denis MARTIN.
- **Excusés avec pouvoir (0) :**
- **Absents (0) :**
- **Date de convocation :** 24 aout 2022
- **Secrétaire de séance :** Armel JOUBERT

Validation PV Conseil municipal

A l'unanimité, le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la réunion du 29 juin 2022. Les élus présents sont invités à le signer.

Secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à procéder à la désignation d'un secrétaire de séance.

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Armel JOUBERT pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire précise que la présente réunion ne comporte pas de délibérations, mais simplement des portés à connaissance.

Bilan festivités du 13 juillet

La soirée festive du 13 juillet a permis d'accueillir **149 convives** au repas, dont 125 adultes, 10 enfants de moins de 10 ans et 14 ados de 10/14 ans

Dépenses	2 098.52	
Location vaisselle	178.72	
Courses Promocash	389.13	
Courses Leclerc	208.54	
Boulangerie Leclerc	198.00	
Préparation – service Jambalaya	350.00	
Vins La Gourmandière	481.00	
Boissons Fayette	293.13	
Recettes		2 810.00
Participations repas		2 297.00
Vente de boissons		513.00
Résultat (bénéfice)		+ 711.48

Monsieur le Maire précise qu'il reste de nombreuses boissons en stock qui intéresseront peut-être le café associatif. Christelle PIECHATA ajoute qu'il reste également des gâteaux salés et du vin qu'elle a mis en bouteille. Ils seront utiles pour les festivités de septembre.

Point sur la rentrée scolaire

Les écoliers du RPI Souvigny-Saint-Règle reprendront la classe demain jeudi 1^{er} septembre.

Effectif total du RPI : 62 élèves

- dont **32 Elèves scolarisés à St Règle**
 - 7 Maternelles Petite section (2 résidant Souvigny + 5 résidant St Règle)
 - 9 Maternelles Moyenne section (4 résidant Souvigny + 4 résidant St Règle + 1 résidant Amboise)
Soit 16 élèves dans la classe de la directrice Audrey RODRIDE-MOMIRON secondée les mardis par Morgane DUPUET
 - 7 Maternelles Grande section (1 résidant Souvigny + 3 résidant St Règle + 1 résidant St Martin le Beau + 1 résidant Amboise + 1 résidant Mosnes)
 - 9 Cours Préparatoires (3 résidant Souvigny + 4 résidant St Règle + 1 résidant Amboise + 1 résidant La Croix en Touraine)
Soit 16 élèves dans la classe de Blandine OTON
- dont **30 Elèves scolarisés à SOUVIGNY**
 - 9 Cours Élémentaires 1^{ère} année (1 résidant Souvigny + 5 résidant St Règle + 1 résidant Nazelles-Négron + 1 résidant Limeray + 1 résidant Le Poinçonnet - 36)
 - 6 Cours Élémentaires 2^{ème} année (1 résidant Souvigny + 3 résidant St Règle + 2 résidant Amboise)
Soit 15 élèves dans la classe de Cécile PASQUIER
 - 8 Cours Moyen 1^{ère} année (2 résidant Souvigny + 3 résidant St Règle + 1 résidant Francueil + 2 résidant Amboise)
 - 7 Cours Moyen 2^{ème} année (3 résidant Souvigny + 3 résidant St Règle + 1 résidant Amboise)
Soit 15 élèves dans la classe du directeur Yann GUILLONNET, secondé par Mathilde JUBAULT

Inscriptions services périscolaires

Compte-tenu des bulletins d'inscription parvenus en mairie de Souvigny à ce jour,

- 32 élèves déjeuneront à la cantine tous les jours et 1 ponctuellement
- 13 élèves resteront à la garderie tous les jours et 12 ponctuellement
- 22 élèves prendront le car du RPI tous les jours et 1 ponctuellement

Transports REMI

Par courrier en date du 29 août reçu ce jour, le président de la Région Centre-Val de Loire informe les Maires que plus de 100 000 écoliers, collégiens et lycéens utiliseront quotidiennement les transports en commun. Plus de 200 demandeurs d'emploi ont été formés au métier de conducteur de bus ces 12 derniers mois. A ce jour, moins de 0.5% des élèves risquent de ne pas pouvoir bénéficier de ce service.

Pour ce qui concerne le RPI Souvigny St-Règle et la desserte collège/lycée de Souvigny, l'ensemble des circuits scolaires seront assurés dès la rentrée. Francine DE ALMEIDA ajoute que dans certains départements, c'est l'armée qui assurera le transport scolaire.

Travaux / matériel

Monsieur le Maire a effectué de multiples petites réparations à l'école. Il y a encore les 3 téléphones à remplacer. Un devis a été demandé à Connect Services, car les téléphones du commerce de détail ne conviennent pas pour cette installation professionnelle. Les élus s'interrogent sur la nécessité d'avoir un téléphone dans la salle des professeurs.

Les placards sont à revoir et les cages de buts qui bloquent la fermeture seront démontées, car elles ne servent pas aux écoliers.

Demandes d'interventions musique école / association MARPA

Par courriel en date du 30 août, Yann GUILLONNET informe la mairie d'un projet d'interventions musicales intergénérationnelles, concernant les écoliers et les résidents, dans la perspective de se produire pour la chorale des écoles au centre socio-culturel à Nazelles et peut-être au théâtre d'Amboise. Ces interventions (chorale, expression corporelle...) pourraient débiter le 13 septembre et il y en aurait 34 sur l'année. Le devis transmis par l'école de musique d'Amboise pour l'intervention de Laure THIBAUT, professeur de formation musicale et de chant choral s'élève à 47.85 euros pour un atelier d'une heure trente minutes les mardis matins.

Le coût global du projet s'élèverait donc à 1 626.90 euros, pris en charge à 50 % par l'association MARPA et à 50 % par la Commune (813.45 euros chacune). L'APE et la coopérative scolaire n'ont pas été sollicitées car elles devraient financer d'autres projets.

Les rencontres chorales auront lieu le 4 ou 7 avril.

L'intervenante devrait aussi être présente à la kermesse dont nous ne connaissons pas encore la date.

La dernière intervention devrait avoir lieu fin juin. Dans tous les cas, le nombre d'interventions est fixé à 34.

- ⇒ Les élus donnent leur accord pour participer à 50 % avec la MARPA. Monsieur le Maire verra ce qu'il est possible de faire au niveau du RPI

Point sur festivités de septembre

Exposition « regards insolites sur les vignobles de Loire » du Pays Loire Touraine

Monsieur le Maire est allé chercher ce matin l'exposition qui nous est prêtée jusqu'au 28 septembre.

Elle est composée d'une bâche polyester explicative format 60 x 120 cm et de 18 bâches polyester 120 x 180 cm avec fourreaux, tubes et anneaux d'accrochage, réparties en 4 thèmes :

- Vignoble gourmand (5 bâches)
- La vigne dans tous ses états (4 bâches)
- De l'eau dans son vin (5 bâches)
- De pierres en vignes (4 bâches)

qui pourraient être installées dans différentes salles (école, MARPA, café associatif, salle des fêtes, mairie)

L'exposition d'une valeur de 2 500 euros est assurée spécifiquement par la Commune.

⇒ Il est demandé des volontaires pour installer cette exposition.

Journées du Patrimoine 17 et 18 septembre

Les affiches sont arrivées en mairie et seront prochainement posées, mais il convient de définir précisément les permanences à l'église durant les deux jours.

Lors du conseil municipal du 29 juin, Claudia et Denis s'étaient proposés pour tenir la permanence le samedi matin de 10 h à 12 h.

⇒ Il faut des volontaires pour les autres permanences :

- Samedi de 14 h à 18 h : Martine THEVENIN
- Dimanche de 10 h à 12 h : Arnel JOUBERT + Frédéric SAROUILLE
- Dimanche de 14 h à 18 h : Francine DE ALMEIDA + Frédéric SAROUILLE

Martine THEVENIN annonce qu'elle réunira le Bureau de l'association L'instant de Partage pour essayer d'organiser quelque chose les 17-18 septembre.

Une course cyclo sportive (7^{ème} édition de la Monmond) avec départ/arrivée à Contres traversera la commune le dimanche 18 septembre entre 11 h et 13 h.

Un arrêté de circulation a été pris ce jour (circulation seulement dans le sens de la course, vitesse régulée et dépassements limités).

Concert Camerata Ambacia dimanche 25 septembre à 16 h 30 en l'église de SOUVIGNY

Pascal Caraty transmettra très prochainement à la commune affiches et flyers et un article pour le site internet.

tarifs: 15 € / 10 € pour les étudiants, élèves musiciens, chômeurs / gratuit pour les - 12 ans

la déclaration à la SACEM est à la charge de la Commune (environ 50 euros).

Il est prévu que les musiciens viennent répéter à l'église le vendredi de 9 h à 13 h. Les écoliers et résidents MARPA ont été invités à assister à cette répétition.

Monsieur le Maire ajoute qu'il faudra demander à la NR d'annoncer ces festivités et inviter le correspondant local.

Point sur la mise à disposition d'un agent communal au Syndicat mixte de bassin de l'Amasse

Suite à la délibération favorable du conseil municipal en date du 29 juin, le comité syndical du bassin de l'Amasse s'est réuni le 28 juillet. Il a approuvé cette mise à disposition et les termes de la convention.

La délibération et la convention signées ont été déposées ce jour en mairie par le technicien de rivière qui en a profité pour discuter avec la secrétaire de mairie des modalités précises de cette mise à disposition.

La matinée du jeudi sera réservée au Syndicat, sur la base de 4 heures hebdomadaires. Des documents seront échangés dès demain matin pour permettre à la secrétaire de mairie de constituer le dossier administratif du Syndicat et travailler sur les premiers documents. Une adresse mail dédiée sera créée.

Point sur l'exercice du DROIT DE PREEMPTION à l'occasion de la VENTE de la GRANGE E 116 RUE NATIONALE

Suite à la délibération prise par le conseil municipal le 29 juin, le président de la communauté de communes Val d'Amboise, titulaire du droit de préemption, a délégué, par arrêté en date du 13 juillet transmis en préfecture le même jour, son droit au Maire pour faire usage de ce droit pour cette vente en particulier.

Le 15 juillet, la déclaration d'intention d'aliéner a été retournée au notaire avec la décision de préemption au profit de la commune.

Le 27 juillet, les propriétaires de la grange, Jérémie et Brigitte PERSELLE, ont adressé un courrier en mairie, par lequel ils contestent notamment le prix de vente, selon eux, anormalement bas par rapport au prix du marché.

Il leur a été répondu le 23 août « *c'est le vendeur qui, dans le cadre d'une déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption, fixe librement le prix de vente et le propose au titulaire du droit.*

Il appartient alors au titulaire dudit droit :

- soit de refuser la proposition d'achat,
- soit de l'accepter avec réserve, en renégociant le prix à la baisse
- **soit de l'accepter sans réserve, au prix fixé par le vendeur.**

En aucun cas la commune ne peut spontanément proposer une préemption à un prix supérieur à celui fixé par le vendeur.

De même, le vendeur ne peut pas invoquer un prix d'achat anormalement bas dans la mesure où il l'a lui-même fixé.

En conséquence, je vous remercie de bien vouloir faire en sorte que cette vente conclue dans le respect de la réglementation puisse se concrétiser rapidement ».

De son côté, Edouard YVON a fait part de son mécontentement au Maire qui lui a rappelé la procédure réglementaire.

Point sur l'AUTORISATION DE STATIONNEMENT TAXI

Suite à la délibération prise le 29 juin par le conseil, un courrier a été adressé le 19 juillet à la Sarl TAXI JOUANNOT, pour savoir s'ils étaient toujours intéressés par cette place de stationnement à SOUVIGNY.

Contacté récemment par téléphone durant ses congés, M. JOUANNOT a répondu qu'il avait bien reçu le courrier, que certes il ne stationnait pas sur l'emplacement réservé taxi, mais qu'il faisait de nombreuses courses dans la commune et qu'il confirmait son intérêt pour le renouvellement de l'autorisation qui lui a été délivrée.

Il transmettra prochainement les informations permettant de renouveler ladite autorisation.

Il est par ailleurs d'accord pour que l'emplacement soit transféré sur le parking MARPA-ECOLE

⇒ Il conviendra donc de déplacer ce panneau prochainement.

Armel JOUBERT demande si les redevances sont réglées.

Monsieur le Maire répond que suite à un différend avec l'ancienne municipalité, les dernières redevances n'avaient pas été réglées, mais qu'elles le seront prochainement

QUESTIONS DIVERSES

Rappel : FORMATION ELUS ET SECRETAIRES DE MAIRIE OUTIL WEBSIG37

La CCVA propose aux Elus et aux secrétaires de mairie de suivre une formation d'utilisation des outils « cadastre » de l'Observatoire de l'Économie et des Territoires et WebSIG37 initié par le Conseil Départemental (cartographies interactives). Cette formation sera dispensée le vendredi 9 septembre à partir de 14 h à la CCVA.

→ Sont inscrites : Françoise JEANNE, Francine DE ALMEIDA, Nathalie VACCHER et Carole REVERET

Matinées citoyennes

- 10 et 24 septembre (le 10 septembre pourra être consacré au montage de l'exposition et au nettoyage du cimetière)

- 8 et 22 octobre

- 19 novembre

- 3 et 17 décembre

Entretien du village

Monsieur le Maire demande qu'une nouvelle information soit transmise à la population pour inviter chacun à désherber son trottoir.

Il informe les élus que Jacky CHIPON s'est proposé de l'aider pour l'entretien du cimetière. Ce qu'ils ont fait récemment.

Francline DE ALMEIDA signale qu'elle a besoin de pierres pour terminer un parterre

Commande groupée fioul

Claudia DESGARDINS demande comment fonctionnent les commandes groupées, car Marie Gillet est intéressée.

Armel JOUBERT précise qu'un article a été publié dans la Gazette il y a 6 mois. Les personnes intéressées peuvent lui téléphoner. Le prix est actuellement de 1.50 €

Aide sociale

Monsieur le Maire informe les élus avoir été sollicité pour venir en aide à M. et Mme BUCHET.

Christelle PIECHATA explique la situation et les aides apportées presque au quotidien.

Il conviendra de revoir leur situation avec les services sociaux départementaux ou communautaires.

Urbanisme

Armel JOUBERT attire l'attention du Maire sur le fait qu'il conviendra de signaler dans l'arrêté de certificat d'urbanisme demandé par le notaire à l'occasion de la vente de la propriété de Monsieur PEYRARD, que la parcelle E190 est grevée d'une servitude figurant au PLUi sous la dénomination « Emplacement réservé SOU05 – élargissement de la rue Paul Louis Courier ». Cela peut représenter 3 m de large sur 15 m de long environ.

Val d'Amboise

Monsieur le Maire informe les élus qu'une réunion informelle de tous les Maires des petites communes de la CCVA a été organisée le 30 août à Saint-Règle concernant le Pacte fiscal et financier (PFF) afin de préparer le débat en Bureau Communautaire puis en Conseil Communautaire. En effet, la multiplication des compétences entraîne un surcoût pour les communes et les dotations risquent de diminuer compte tenu des investissements réalisés par la CCVA. Les communes les plus importantes (Amboise, Nazelles, Pocé) ne rencontrant pas les mêmes difficultés que les plus modestes, il est important que le PFF maintienne une juste répartition.

Prochain conseil municipal

En principe, il devrait avoir lieu le mercredi 28 septembre à 19 h 30, mais l'association des maires d'indre-et-loire organise ce soir-là à Tours une soirée cocktail déjeunatoire / projection en avant-première du film « Simone, le voyage du siècle » en hommage à Simone Veil suivie d'un débat (participation demandée 12 euros).

- ⇒ Elus intéressés pour participer à cette soirée : Monsieur le Maire, Armel JOUBERT, Martine THEVENIN et Nathalie VACCHER
- ⇒ De ce fait, le conseil municipal est décalé au mercredi 5 octobre

Congrès des Maires d'Indre et Loire : mercredi 7 décembre 2022

→ L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30

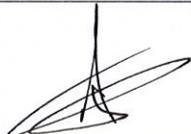
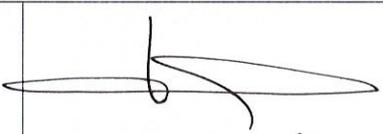
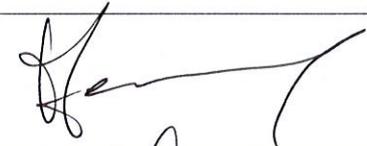
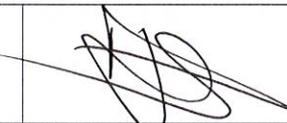
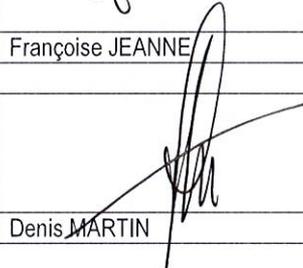
Pour validation du présent procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal de Souvigny-de-Touraine du 31 AOUT 2022, au cours de laquelle les questions suivantes ont été abordées, sans délibération :

Objet
Bilan des festivités du 13 juillet
Point sur la rentrée scolaire
Préparation des festivités de septembre
Point sur la mise à disposition d'un agent communal au syndicat de bassin de l'Amasse
Point sur le droit de préemption – vente grange rue Nationale
Point sur l'autorisation de stationnement taxi

Le Maire,

Frédéric SAROUILLE



Les Adjointes et Conseillers Municipaux présents,		
		
Armel JOUBERT	Martine THEVENIN	Françoise JEANNE
		
Francine DE ALMEIDA	Claudia DESGARDINS	Denis MARTIN
		
Christelle PIECHATA	Nathalie VACCHER	

